

# Projet structurant

## SMDE

## Sources et Méthodologie du Droit Economique

### Focus sur quelques publications récentes

**Jean-Sylvestre Bergé.** 2021. Les situations en mouvement et le droit - Essai d'une épistémologie pragmatique, Dalloz, collection Méthodes du droit, 2021, 344 p. Ouvrage réalisé au titre du projet IFITIS (IUF senior 2016/2021).

**Jean-Sylvestre Bergé.** 2021. Rethinking flow beyond control. An outreach legal essay, Confluence des droits.

I. Queirolo, R. Espinosa Calabuig, **G.C. Giorgini**, N. Dollani (dir.), C.E. Tuo, L. Carpaneto, S. Dominelli (éd.). 2021. Brussels I bis Regulations and Special Rules : Opportunities to Enhance Judicial Cooperation, Canterano, Aracne Editrice, 2021, 411 pp.

**Anne-Sophie Ginon.** 2021. Usages des règles de coordination de la protection sociale des travailleurs mobiles. Regards, 58 : 145-155, Avril. <https://fr.calameo.com/read/0043105042356f1458bb6?page=145>

**Caroline Lequesne Roth** (dir) avec les contributions de **Kimri M.** et **Legros P.** 2021. Digitalisation du service public. Pour une éthique numérique inclusive, Rapport de l'Observatoire de l'Éthique Publique, Octobre 2021, 135 pp.

**Irina Parachkévova-Racine.** 2021. Les conventions réglementées dans les groupes de sociétés : appel à une réforme, Revue des Sociétés 2021, p. 487 (15 pp.)

**Marina Teller.** 2021. Legal aspects related to digital twin, Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences, Royal Society, The, 2021, 379 (2207), pp.20210023.

<https://doi.org/10.1098/rsta.2021.0023>

→ Retrouvez une partie de ces publications dans notre rubrique « ouvrages »

### Prix Résidences ADAMAS Première résidence européenne recherche en droit



Mise en place du prix de thèse AIDE/GREDEG/CREDIMI/Château de Goutelas destiné à financer un séjour de recherche d'un jeune chercheur juriste au Château de Goutelas (Responsable du prix, I. Parachkévova-Racine). La première session des Résidences Adamas a eu lieu du 11 au 19 septembre 2021 au Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre.

**Maxime LASSALLE a été le premier Lauréat du Prix de l'Association internationale de Droit Economique, associant le GREDEG et le CREDIMI.**

Thèse intitulée « L'accès extraterritorial aux données bancaires dans le cadre de l'enquête pénale. Perspective transatlantique », Université Paris Nanterre et Université du Luxembourg (co-direction P. Beauvais et K. Ligeti).

<https://univ-droit.fr/universitaires/37319-maxime-lassalle>



**Biographie :** Maxime Lassalle est maître de conférences à l'Université de Bourgogne (CREDIMI) depuis le 1er septembre 2021. Il a été doctorant à l'Université du Luxembourg et à l'Université Paris Nanterre (CDPC) ainsi que postdoctorant au Max Planck Institute for the Study of Crime, Security and Law (Allemagne).

Présentation du projet de recherche : dans le cadre de sa thèse, il s'est intéressé à la question de la participation des banques dans l'enquête pénale. Il s'agissait de déterminer dans quelle mesure les banques, des entreprises privées, peuvent partager les informations qu'collectent sur

leurs clients avec les polices de différents Etats. Dans le cadre de son postdoctorat, il poursuit sur ce chemin en travaillant sur les partenariats public-privé en matière de financement du terrorisme. Il s'agit de replacer les mécanismes de coopération entre banques et police dans le contexte plus général de la coopération entre le secteur public et le secteur privé en matière répressive. Cela soulève des questions liées à l'équilibre liberté/sécurité, un de axes de recherche de la saison culturelle 2021-2022 du Chateau de Goutelas.

## Workshop

**M-A Ngo, N. Besombes et J. Dupire. Symposium annuel game history i3 - Inclusion, Intersectionnalité, équité Intergénérationnelle : le passé, l'avenir - 28/09/2021 - en ligne.**

« L'inclusion des joueurs en situation de handicap dans l'esport : accessibilité, équité et intégrité des compétitions »

Historiquement, les événements sportifs ne font pas de distinctions entre les participants, que ce soit en termes de genre, d'âge ou de déficience. Ainsi, les joueurs valides côtoient et affrontent les joueurs en situation de handicap. Pourtant, ces derniers participent aux compétitions dans un cadre réglementaire et technique dans lequel les spécificités de la pratique des joueurs en situation de handicap n'a pas été prise en considération. De fait, si en théorie, la pratique sportive semble inclusive, il s'avère que dans les faits, de nombreux obstacles subsistent pour permettre une véritable inclusion. Une prise en compte systémique devrait permettre un accès à tous aux compétitions.

Cependant, la prise en considération de ces besoins spécifiques devra également préserver l'intégrité compétitive et l'égalité des chances de l'ensemble des compétiteurs. En ce sens nous déployons une approche socio-technico-juridique (sociologie, informatique et droit) pour proposer des recommandations capables d'assurer l'accès à tous et de préserver l'intégrité de la compétition sportive.